

Bourses de recherche pour jeunes chercheuses et chercheurs RÈGLEMENT

La Fondation Hardt pour l'étude de l'Antiquité classique, désireuse d'intensifier le rayonnement de la culture et de la civilisation du monde gréco-romain, offre sur candidatures des bourses assurant aux jeunes chercheuses et chercheurs un financement pour des périodes pouvant aller de deux à quatre semaines (une prolongation non financée du séjour jusqu'à huit semaines au total est possible). Les bourses ne peuvent pas être obtenues pour les mois de juillet et août.

Sont pris en charge :

- les frais d'un séjour de recherche au siège de la Fondation (logement en chambre individuelle, pension complète)
- participation aux frais de voyage.

Les disciplines retenues sont la langue et la littérature grecques et latines, l'histoire ancienne, la philosophie et le droit antiques. L'objectif des recherches est la rédaction d'articles, de livres ou d'autres études.

Conditions d'obtention :

- 35 ans au maximum au moment du dépôt de la candidature.
- Voie doctorale (2^e année au minimum) ou postdoctorale.

Les candidates et candidats déposeront un dossier comprenant les pièces suivantes :

- curriculum vitae
- lettre de motivation (adressée au directeur de la Fondation Hardt)
- programme de travail
- deux lettres de recommandation de professeurs d'université envoyées par mail à l'adresse : admin@fondationhardt.ch
- scan du passeport ou de la carte d'identité
- pour les candidates et candidats non enseignants universitaires, un plan de carrière.

Tous les documents sont à déposer (en seul fichier PDF) via le système d'enregistrement en ligne sur le site WEB de la Fondation. Un dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

Les délais pour la réception des dossiers et des lettres de recommandation sont :

- le 30 novembre pour les demandes de séjour entre début février et fin juin
- le 30 avril pour les demandes de séjour entre début septembre et fin novembre.

Les bourses sont attribuées dans les semaines qui suivent la clôture des délais. Les candidates et candidats sont informés le plus rapidement possible.

À la fin de leur séjour, les bénéficiaires d'une bourse de recherche remettent un bref rapport d'activité. L'appui de la Fondation Hardt sera mentionné dans leurs futures publications.

Le présent programme est financé grâce au soutien d'une fondation privée genevoise et d'autres mécènes.